RECTO

Registre de pêche
Saison 2024

Association des pêcheurs du Grand lac St-François
230 du Collège, Lambton, Qc. G0M 1H0
Visitez notre page Facebook **www.apglsf.com**

L'APGLSF, l'ARGLSF et le MFFP ont ensemencé (2011-2023)
en 13 ans 117,296 poissons ± 215,005$

Informations

Nom	
Ville	Date
Exemple d'entrée d'information →	1 mai
Téléphone ( ) -	
Êtes-vous riverain? Oui / Non	

Retourner votre/vos registre(s) de pêche à l'adresse ci-dessus **ou** le rapporter dans la boîte de retour au débarcadère de LA SOURCE **ou** le remettre à un membre du CA de l'APGLSF (voir site Web)

Secteurs du lac

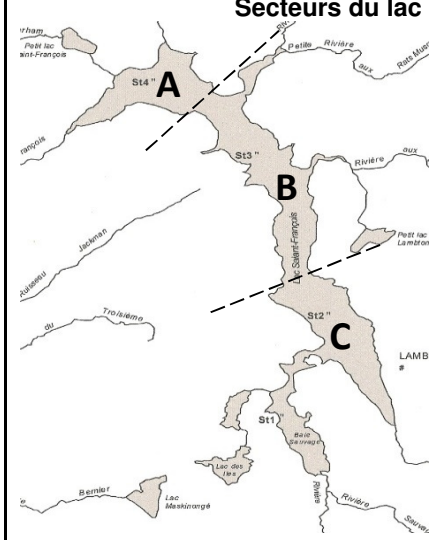

REGISTRE DE PÊCHE

Nombre de pêcheurs	Hrs de pêche/ pêcheur	D	O	B	P	G	U	A	Région du lac
		Espèces recherchées (cocher une seule) √							
1 Chaque	4		X						A B C ou D

Exemple

Espèces capturées

D	O	B	P	G	U	A	Longueur approx. (pouces)	Remis à l'eau O/N
Quantités (utiliser plus d'une ligne)								
	1						14"	O
	1						21"	N

Exemple

Inscrire les espèces, quantités et longeurs sur plusieurs lignes si différentes

Desjardins
Caisse de Lac-Mégantic–Le Granit
www.desjardins.com/caisse-lac-megantic-le-granit

Le registre de pêche est rendu possible depuis 2009 grâce à notre commanditaire en titre

Les saines pratiques de la remise à l'eau du poisson

- Utilisez des leurres artificiels munis d'hameçons simples et une épuisette à petites mailles sans nœuds
- Évitez la pêche avec remise à l'eau lorsque la température de l'eau est trop chaude.
- Ayez tout l'équipement nécessaire à portée de main.
- Limitez la durée du combat le plus possible.
- Évitez de pêcher inutilement en profondeur.
- Évitez de toucher aux branchies ou aux yeux du poisson.
- Manipulez le poisson avec précaution et le moins longtemps possible.
- Maintenez le poisson dans l'eau tout au long des manipulations.
- Retirez l'hameçon délicatement ou coupez-le s'il est trop profondément engagé.
- Laissez au poisson le temps de récupérer sans lui imposer de mouvements de va et vient.

Zone 4

Remise à l'eau obligatoire des ouananiches de moins de 42cm

La limite de prise et possession est de 2

Espèces de poissons	P	Perchaude	O	Ouananiche	D	Doré	B	Brochet	G	Achigan	U	Brune	A	Autre

Toute personne qui participe à une activité organisée par l'ARGLSF et/ou l'APGLSF consent à ce que les photos prises lors de ces événements puissent être diffusées dans les journaux, les réseaux sociaux et autres afin de promouvoir les activités de ces associations, sauf avis écrit contraire.